



Le Petit Astaillacois

Bulletin d'informations d'Astaillac – Edition N° 34 - Août 2019



LE MOT DU MAIRE



MM. Bernard REYNAL, Pascal COSTE, Mmes Dominique NOAILLETAS suppléante du Sénateur Daniel Chasseing, Ghislaine DUBOSC Conseillère Départementale.

Edgar Faure a dit : « *On ne vit que pour un instant et le reste du temps on attend !* » À Astaillac aussi...

C'est l'instant de la fête du 21 juillet « Vide-greniers et tête de veau » avec cette année l'inauguration du cadran solaire.

Le cadran solaire :

« *Le soleil est la plus grande horloge du monde* ». La formule est de Voltaire, sa réalité est éternelle.

De tout temps les hommes ont réglé leurs activités quotidiennes sur le déplacement apparent du soleil, de son lever au coucher avec un signal majeur, le passage au midi.

Les obélisques en Égypte en sont les premiers témoins!

Il faut se souvenir que jusqu'en 1826, il n'y avait pas d'heure légale en France; chacun voyait midi à sa porte !

En 1582 Henri III installe la profession de cadranier : rue du Cherche-midi.

À Paris comme en province les cadrans font flores en ville comme à la campagne.

A l'heure dite !... On mange !

On agrmente ces cadrans de devises, on les date, on ne cherche plus midi à 14h !

Mais pourquoi un cadran solaire à Astaillac ?

Parce que dans la vie, tout est prétexte, tout n'est que prétexte. Ce cadran solaire est donc une raison invo-

quée, une excuse, un argument, une allégation.

Pour quelle raison donc?

On pourrait imaginer que ce fut pour la bonne et simple raison que l'église bien que sonnante les trois Angélus n'ait pas d'horloge en son clocher! Que nenni !

La bonne raison, c'est écrire sur les murs de l'Hôtel-de-Ville, de la maison communale, la devise républicaine absente jusqu'à ce jour « Liberté Égalité Fraternité ». Nous n'avons pas souhaité écrire ces trois mots tout simplement mais relier très intelligemment le temps qui passe au rappel plus que jamais nécessaire de cette devise républicaine et nous souhaitons que jamais personne ne l'oublie. C'est le vœu du conseil municipal.

Ce sont les établissements Richard de Gagnac qui l'ont réalisé et je tiens à les remercier très chaleureusement.

Mais combien ça coûte ?

Rien à la commune car cette œuvre est sponsorisée :

- 1) par la société ADM conseil d'Orléans
- 2) par la Société Hydrau-élect de Biars/Cère

Merci également à ces deux partenaires, amis des œuvres sociales d'Astaillac.

Ils ont participé à une œuvre d'art écologique, pas d'empreinte carbone, pas d'utilisation nocturne!

Pour une fois monsieur le Président du Conseil Départemental, est venu sans avoir mis la main à la poche ! Mais comme tout est prétexte c'est l'occasion de le remercier pour :

- l'aménagement des routes,
 - l'arrivée de la fibre,
 - l'aménagement de la place Laborie au fond du bourg.
- Je me dois de remercier tout particulièrement aujourd'hui :
- Le Comité des fêtes et sa présidente Michèle Laborie,
 - L'association du petit patrimoine et son président Jean-Paul Laborie,
 - L'association des chasseurs et son président Sébastien Pagès.

Bernard REYNAL

Le cadran solaire

Tous les quatre attablés, tels de cordiaux joueurs :

Horloge et carillon, pendule et réveil

Se gaussent de vivre, dans un monde en éveil

Laissant sur place les vieux cadrans des heures.

Esclaves de Phoebus, de devises porteurs

Ils trahissent une époque déjà vieille !

On les croyait obsolètes voire en sommeil

Mais ils résistent bien et sont mis à l'honneur !

Ecologique et forgé pour l'éternité

Celui d'Astaillac a pour raison de noter

Comme sur la plupart des monuments publics

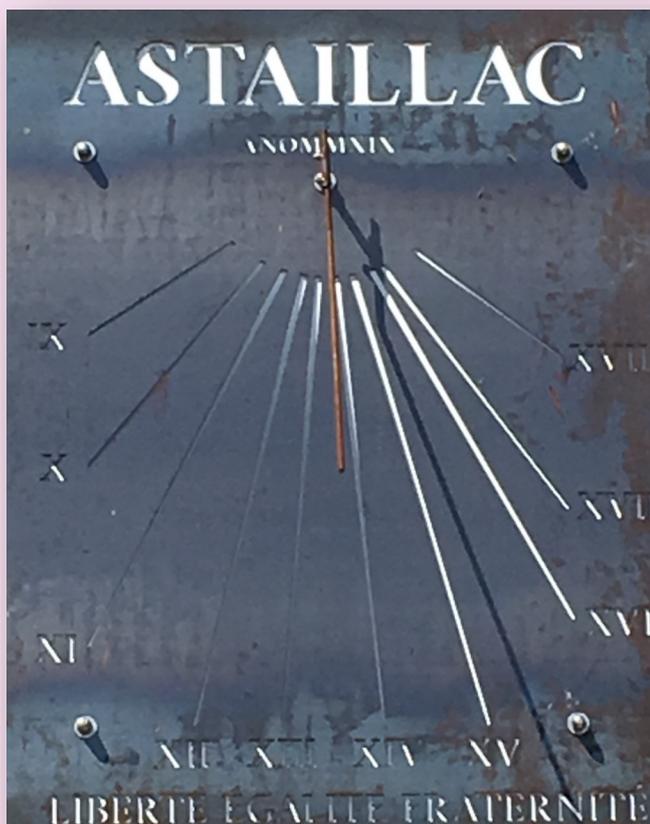
La belle devise de la République

Choisie après la chute de la royauté

La Liberté, l'Égalité, Fraternité

Bernard REYNAL

(21 juillet 2019)



Le comité des fêtes

La réputation du vide-greniers de juillet n'est plus à faire, avec son incontournable casse-croûte « Tête de veau » ! La chaleur de l'été n'a pas arrêté ses amateurs.

Il faut quand même préciser que ce plat si convivial est savamment préparé par les membres des différentes associations d'Astaillac, ce qui en fait toujours son grand succès.

Le Comité des fêtes vous donne maintenant rendez-vous le **16 novembre** pour sa « **Faites de la soupe** ».

Le comité des fêtes



Photos de Jacques VALLET

Chaleur (Anna de Noailles)

Tout luit, tout bleuit, tout bruit
Le jour est brûlant comme un fruit
Que le soleil fendille et cuit
Chaque petite feuille est chaude
Et miroite dans l'air où rôde
Comme un parfum de reine-claude.

Rappels

Vous avez dû recevoir dernièrement un rappel du Trésorier de Beaulieu-sur-Dordogne vous demandant de payer 17,00 € pour 2019 au titre de l'assainissement individuel.

Cette facture n'est pas nouvelle dans le fond même si elle est nouvelle dans la forme.

En effet, jusqu'à ce jour, dans l'ancienne communauté de communes du Sud Corrèzien, cette dépense était inscrite dans la facture éditée par la SAUR, à la rubrique assainissement individuel géré par le service Public d'Assainissement Non Collectif.

En réalité, elle correspond à un contrôle obligatoire tous les 8 ans fixé à la somme de 136,00€.

Afin de faciliter le paiement de cette charge, nous avons décidé de le fractionner annuellement!

Cette modification était nécessaire afin d'harmoniser la comptabilité du Service Public d'Assainissement Non Collectif des 3 anciennes structures intercommunales dont le SIERB.

B.R

Accueil au public de la Mairie d'Astaillac : 05 55 91 03 17, les lundi et jeudi de 14h à 17h (voir mairie de Beaulieu pour les cartes d'identité et les passeports).

Trésorerie de Beaulieu : 05 55 91 11 52, ouverte les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h 30 à 12h 30

Accueil Gendarmerie : 05 55 91 00 11, Lundi, mercredi, jeudi et samedi de 8h à 12h

Mardi et vendredi de 14h à 18h et Dimanche de 15h à 18h

Maison du département à Beaulieu : 05 19 07 81 12, ouverte du lundi au jeudi de 8h 30 à 12h 30 et de 13h 30 à 17h 30

Com-Com Midi-Corrèzien : 05 55 84 31 00, ouverte les lundi, mardi, et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h, et le vendredi de 14h à 16h

Déchetterie de Beaulieu : lundi et vendredi de 14h à 18h, le mercredi de 9h à 12h et le samedi de 9h à 12h et 14h à 18h

Du coq à l'âne !



Le tribunal correctionnel de Rochefort (Charente-Maritime) a jugé hier que le coq Maurice pouvait continuer à chanter, rejetant la plainte des voisins qui l'accusaient de les réveiller dès l'aube. « Maurice a gagné et les plaignants devront verser à sa propriétaire 1.000 € de dommages et intérêts », ainsi que le paiement de ses frais de justice, a expliqué Maître Papineau.

(extrait de La Montagne, vendredi 6 septembre 2019)

➔ LA TÊTE DANS LES ÉTALS

(extrait de La Montagne, samedi 27 juillet 2019)

Le shiitaké, ce champignon si rare en Corrèze

« Qu'est-ce que c'est que ce champignon ? » Mercredi matin, les barquettes remplies de shiitaké attiraient tous les regards au marché sur le stand de Didier Celles, installé sur le quai Baluze.

Doucement, le producteur dont la ferme du Sud-Co est basée à Astaillac, explique comment il s'est décidé pour ce champignon d'origine asiatique qu'il produit depuis mai dernier dans une serre aménagée comme une cave. « À l'origine, j'étais producteur de lait, raconte Didier Celles, entre deux clients. Mais, avec la crise, j'ai cherché une reconversion. On a fait des fraises et on a cherché à étoffer notre production avec quelque chose d'innovant. » C'est lors d'une réunion sur les truffes qu'il croise un producteur de shiitaké et décide de se lancer à son tour : « Il s'appelle aussi leutin du chêne, c'est un champignon d'origine japonaise. Il n'y a pas de production en Corrèze, dont nous nous sommes



CHAMPIGNONS. Didier Celles vend depuis le 15 mai les shiitakés qu'il produit dans sa ferme d'Astaillac. Chez lui, aucun pesticide n'est utilisé.

lancés. » Le champignon pousse sur des ballots de terre et d'écorces de chêne reconstituées, au frais et dans le noir.

Plus de parfum que le cèpe

Le champignon, vendu en barquette de 335g

pour 4 euros, est, selon le producteur, idéal pour faire un risotto. « On peut le préparer comme le cèpe, avec de l'échalote et des fines herbes. Mais quand on le mange, il est bien plus goûtu. C'est le meilleur des champignons pour faire

un risotto qui sera très parfumé. » Le champignon se conserve 4 à 5 jours au frais, peut se congeler ou se déshydrater. Sur l'étal de Didier Celles, il y en aura des frais jusqu'à la Toussaint. ■

Estelle Bardelet

L'EAU



Au commencement, il y avait l'eau : L'eau originelle, berceau de la première goutte de vie.

Avec plus de 4 000 hectares de lacs et d'étangs, avec des centaines de kilomètres de rivières et de ruisseaux, la Corrèze est le pays de l'eau vraie.

L'eau vraie ? celle des 200 fontaines miraculeuses d'un vieux pays païen mal christianisé où l'on allait encore en pèlerinage bien après les années 1900.

L'eau vraie ? celle des 795 moulins fariniers recensés en 1849 en Corrèze, copiés sur le modèle des moulins arabes dès le 12ème siècle, mais bricolés par des meuniers de génie pour mieux faire tourner leur affaire.

L'eau vraie ? au bord de la Maronne et de la Cère, celle des gentilshommes verriers qui passaient le sable au crible pour en retenir la lumière.

L'eau vraie ? celle des flotteurs de bois et celle des gabariers de la Dordogne accrochés à la vie par "le long gouvernail de leur nau" et qui chevauchaient l'eau marchande à travers les malpas pour descendre le merrain et la carassonne aux vigneron du Bordelais.

L'eau vraie ? celle qui parle en kilowatts dans les litanies de barrages : l'Aigle, Marèges, Bort les Orgues, le Chastang, le Sablier, mais aussi Treignac, le Saillant, Marcillac ou Hautefage.

Dans ce pays, tout embrouillé de vallées et de verts, l'eau était la chose du monde la mieux partagée : l'eau source de vie pour les hommes, les animaux et les plantes.

Il y a l'eau sportive, celle des jeunes.

Il y a l'eau débonnaire des promeneurs en barques ou en canoës, l'eau des dimanches et des vacances.

Il y a l'eau, ciel des poissons, paradis des pêcheurs.

Il y a l'eau des rêveurs, l'onde exil des idées, l'onde des photographes.

Il y a désormais l'eau devenue si fragile...si précieuse...l'eau première...et dont la pénurie entraîne des conflits en plusieurs points de notre Terre.

(Sources : Revue Corrèze buissonnière- Edition 1980)

Simone DELMAS

La fibre

Le déploiement de la fibre pour l'accès pour tous au haut débit Internet a été voulu par le Conseil départemental de la Corrèze.

Aidé par l'Europe, la Région Nouvelle-Aquitaine et le département, c'est une somme totale de 143.829.855,00 euros qui sera investie sur la Corrèze.

La Communauté de Communes du Midi Corrèzien a emprunté quant à elle la somme de 2 300 000 € pour réaliser ces travaux d'aménagement sur son territoire.

Le remboursement de cet emprunt devrait s'effectuer grâce à la participation annuelle des abonnés à un opérateur (Orange, SFR, Free, Bouygues).

Les travaux à Astailac s'effectueront en deux tranches : La première débutera courant septembre pour s'achever en décembre 2019.

La seconde le 17 février pour être terminée en juin 2020.

Le tout devrait être opérationnel pour l'été 2020.

Nous avons obtenu que le câble correspondant soit posé sur les poteaux de téléphone existants mais que de Beaulieu à Liourdres tout le réseau soit enterré, évitant en cela la pose de nouveaux poteaux bien disgracieux dans la plaine.

B. R

Ode à la prune

Reines-claude, mirabelles, quetsches ou prunes de Damas, on ne connaît pas vraiment l'origine du prunier domestique : sans doute, est-il un hybride de plusieurs souches européennes et asiatiques.

Des archéologues ont découvert des noyaux proches de ceux de la mirabelle datant de l'âge du bronze (3000 à 1000 ans avant JC) et des prunes séchées ont été trouvées dans les tombeaux des pharaons. La prune aurait été introduite en France au temps des Croisades, mais elle devint un fruit populaire seulement à partir de la Renaissance. La reine-claude fut nommée ainsi en l'honneur de la reine Claude de France "la bonne reine" (1499 - 1524), première épouse de François 1er.

Sur les talus et les haies bordant les routes et "caminols" des collines de notre commune, des pruniers nous tendent leurs beaux fruits dorés et juteux, souvent hors de portée de nos bouches gourmandes. Dans les années 1960/1970, les prunes reines-claude apportaient un appoint non négligeable, vendues au marché de Carennac ou aux négociants locaux. Et l'on offrait traditionnellement des prunes à l'eau-de-vie lors d'une visite. Nous n'avons pas oublié les bonnes recettes de tartes et gâteaux aux prunes ni les délicieuses confitures dégustées au petit déjeuner.

D'où vient l'expression "pour des prunes" dans le sens de "pour rien" ?

Elle daterait du 12ème siècle : selon la légende, les Croisés seraient revenus d'une expédition infructueuse, rapportant juste quelques pieds de pruniers... Partout dans le royaume, on se serait moqué d'eux : "ils sont allés si loin pour des prunes !"

Simone DELMAS